Nouvelle série. — N° 6 8 JUIN 1946

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Directeur-Gérant : M. PENNETIER
17, rue de Normandie - Créteil (Seine)
C.C. Postal : Paris 5259-15

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES

Abonnement (12 numéros)... 40 fr.
Abonnement de soutien..... 100 fr.
Le Numéro ..... 4 fr.

Lutte de classes pas morte !

Depuis des mois, le mécontentement fermente à la base dans les différentes Fédérations. Les responsables confédéraux le savent bien et ont réussi jusqu'ici à l'orienter sur des solutions partielles du problème le plus aigu qui soit posé dans les circonstances actuelles : la revalorisation des salaires. Un système de primes au rendement a été mis à l'étude et des essais peu probants d'application pratique ont été entrepris. Là où un tel système ne peut jouer, on a essayé un déblocage relatif par le truchement de l'augmentation d'un certain nombre de points prévus dans les barèmes en vigueur, et nous faisons allusion à la circulaire CROIZAT *qui revêt la forme d'un appel au patronat à une plus juste compréhension des choses.*

Mais ces aumônes, ces replâtrages ne solutionnent en rien le problème dans son ensemble, et là où les salariés échappent à la stricte obédience de la majorité confédérale actuelle, des symptômes significatifs se sont manifestés ces derniers temps. Nous n'en voulons pour preuves que la grève des employés des Compagnies de navigation du Havre, la grève des employés de banque à Lyon et Grenoble, les grèves des employés de la Compagnie du Gaz et du Crédit Foncier à Paris, et la grève des employés et cadres des Offices professionnels et sections de répartition revendiquant le paiement de leurs salaires. Tous ces symptômes démontrent que partout où des mots d'ordre d'action sont donnés, la masse organisée des salariés les suit et les résultats obtenus sont d'ailleurs assez substantiels : nos camarades de Lyon ont arraché certains avantages qui peuvent servir de base de discussion dans toute la corporation.

Est-ce à cette pression de la base que le Bureau confédéral a cédé en décidant de porter à l'ordre du jour de la C. A. du 5 juin le problème des salaires, en vue d'en discuter le déblocage ? S'agit-il simplement d'une manœuvre démagogique à caractère électoraliste, comme certains le pensent ? Nous ne pouvons répondre encore. De toute manière, le problème du déblocage des salaires, pour être résolu, est lié à celui de l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise, à celui du contrôle ouvrier sur la production, sur l'établissement des prix de revient, sur la répartition. C'est là notre critère, et nous pourrons crier à la démagogie si la C. A. de la C. G. T., dissociant les deux aspects du problème, ne se prononce que pour un relèvement des salaires qui, sans contrôle ouvrier des prix et des bénéfices patronaux, serait très vite absorbé par une nouvelle montée du coût de la vie. Les ouvriers comprennent que le patronat ne vise qu'à accroître leur misère, et ils ne peuvent oublier qu'en ces jours anniversaires de juin 1936, la seule méthode de la lutte de classes est susceptible de leur accorder une véritable satisfaction de leurs revendications. Les conférences, les discussions autour d'une table avec les patrons ne donneront jamais ce que la lutte de classes peut donner. Et si juin 1936 a été étouffé, c'est parce que d'aucuns ont accepté des « accords Matignon », le « Il faut savoir terminer une grève », la « pause » et les « décrets-lois ». Que les enseignements de cette défaite soient tirés !

F. O.

Revalorisation Echelle mobile des SALAIRES, TRAITEMENTS et RETRAITES

par Pierre LAMBERT

La C.A. vient de se réunir. Elle a décidé de revendiquer une augmentation générale de 25 % pour tous les salaires, traitements et retraites. Nous ne pouvons que saluer le tournant de la C.G.T., qui enfin, abandonnerait la néfaste politique de soutien d'un gouvernement de blocage des salaires. Mais nous estimons que le taux de 25 % est insuffisant, car Frachon a expliqué lui-même que la hausse officielle du coût de la vie entre janvier 1945 et mai 1946 était au minimum de 82 % (voir « l'Humanité» du 30 mai). En février 1945, la C.G.T. revendiquait un salaire minimum vital pour le manœuvre à **23 fr. de l'heure,** ou pour le mensuel au plus bas échelon **4.000 fr. par mois** sur la base de 40 heures.

Si l'on admet le pourcentage de hausse du coût de la vie établi par Frachon, le minimum vital doit se définir ainsi :

minimum horaire : $\frac{23 \times 182}{100} = 41$ fr. 85

minim. mensuel : $\frac{4.000 \times 182}{100} = 7.280$ fr.

Voilà quelles devraient être les revendications de la C.G.T. et avec celles-ci, le pouvoir d'achat des masses ne seraient pas supérieur aujourd'hui à celui de février 1945.

Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons analyser tous les aspects des résolutions de la C.A. étant donné les nécessités de la mise en page, nous avons été dans l'obligation de donner à l'impression dès le lendemain matin de la réunion de la direction de la C.G.T. Nous estimons cependant qu'il est très utile de rappeler les positions passées et de formuler des mots d'ordre précis afin de bien fixer et les revendications et les méthodes pour les faire aboutir.

Nous avions raison

Notre camarade Valière, au Congrès de la C.G.T. le 8 avril, déclarait au nom des syndicalistes révolutionnaires :

« Le blocage des salaires, c'est l'abaissement du pouvoir d'achat des masses.

« Comment se présente la question capitale des salaires ? De façon angoissante. J'ai cherché vainement dans le rapport confédéral qui traite de ce problème des chiffres précis montrant l'affaissement considérable du salaire réel, la dégringolade continue du pouvoir d'achat. Le rapport est muet sur ce point et ce silence est significatif.

« De renseignements officiels, il ressort que l'indice du coût de la vie a passé de 100 à 850 entre 1938 et décembre 1945 cependant que celui des salaires passait, dans le même temps, de 100 péniblement à 350. Cela signifie pratiquement que le pouvoir d'achat des travailleurs a été réduit de près de 3/5, exactement de 57 %.

« De février à novembre 1945, alors que les salaires n'ont subi aucune augmentation substantielle, les prix des principaux produits de consommation ont subi une hausse de 70 %. Sacrifices à sens unique, bien entendu. Notons que parallèlement, le patronat a accru ses profits : alors qu'en 1938, les profits s'élevaient au 1/3 de la masse monétaire en circulation, en 1945, ils sont montés à peu près à la moitié.

« Dans de telles conditions décréter le blocage des salaires, comme l'a fait le gouvernement Gouin, c'est décréter que la classe ouvrière, après avoir fait les frais de la guerre, doit faire ceux de la reconstruction. Il parait que le gouvernement actuel est un gouvernement « ami ». Dans les paroles peut-être ; dans les actes, non. Et les actes, seuls, comptent. Le blocage des salaires et traitements avec un pouvoir d'achat officiellement diminué de 57 % par rapport à 1938, alors qu'une nouvelle bourgeoisie de mercantis et de trafiquants s'enrichit à millions sur la misère générale, alors que des milliards ont été dépensés pour massacrer les Indochinois désireux de se libérer, alors que des dizaines et des dizaines de milliards continuent à disparaitre dans le gouffre de l'armée, alors que les marges bénéficiaires des intermédiaires restent scandaleuses, ce blocage des salaires et traitements renforce la position patronale et constitue avant tout un acte antiouvrier.

« Le blocage des prix, que l'on nous promet toujours, n'est qu'un leurre. On nous l'a promis cette fois encore, naturellement. Tout en augmentant le tabac, les chemins de fer, etc... Le ministre lui-même y croit-il au blocage des prix ? Certainement pas. Mais du moment, n'est-ce pas, que les militants syndicaux y croient ou font semblant d'y croire, le but n'est-il pas atteint ? Semer les illusions et la division parmi la classe ouvrière.

« Eh bien ! non ! nous ne marchons pas dans cette tromperie dont les travailleurs, et eux seuls, font les frais. »

Aujourd'hui, Benoit Frachon, secrétaire générale de la C.G.T. nous informe que : (Humanité du 30 mai) « **le Bureau confédéral vient de décider de porter à l'ordre du jour de la Commission administrative de la C.G.T. l'augmentation générale des salaires, traitements et retraites** ». Car il constate que « **depuis la remise en ordre des salaires, l'augmentation des prix a largement dépassé les augmentations obtenues sous diverses formes** ».

Tous les syndiqués ne pourraient qu'être satisfaits du tournant du Bureau confédéral, qui semblerait avoir enfin compris que le soutien de la néfaste politique du blocage des salaires du gouvernement Gouin-Thorez-Gay est contraire aux intérêts ouvriers.

Cependant, pour bien situer le problème du pouvoir d'achat et des prix, il est indispensable d'établir un rapide bilan de l'activité confédérale dans ce domaine.

(*Voir suite en 2e page.*)

Fiscalité de classe

L'Union Générale des Fonctionnaires (C.G.T.) a couvert le pays avec une affiche dans laquelle sont donnés les chiffres suivants :

Augmentations en pourcentage de 1925 à 1945 :

Impôts sur les salaires et traitements : 1 à 100.

Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux : 1 à 4,5.

Alors qu'en 1925 le total de l'impôt sur les traitements et salaires se montait à :

10 % du montant de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux

et à 5 % du montant des impôts directs,

en 1945 les salariés paient :

225 % de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux

et 55 % du montant des impôts directs.

Ces chiffres signifient que ce sont les salariés qui paient la plus large partie du budget de l'Etat capitaliste qui sert à financer 160 milliards pour les crédits militaires, alors que les petits fonctionnaires ne touchent que des traitements de famine.

Il ne suffit pas que l'U.G.F. constate ce fait, mais la C.G.T. doit engager la lutte pour :

— la suppression immédiate et totale de l'impôt cédulaire sur les salaires et traitements ;

— la confiscation des bénéfices de guerre et d'occupation.

De plus, il est inadmissible qu'un secrétaire de Fédération devenu député, vote la fiscalité de classe qui ne sert qu'à protéger et à accroître les profits patronaux.

Abonnez-vous au FRONT OUVRIER Organe du syndicalisme révolutionnaire

La participation de tout le personnel au rendement

Depuis plusieurs semaines, une campagne est engagée par le ministère de l'Armement, la C.G.T., les fédérations et les sections d'entreprise pour organiser la participation de tout le personnel au rendement.

Nous sommes contre cette formule.

1°. Cette prime de rendement serait établie en fonction du boni réalisé par les ouvriers sur les temps alloués. Or, nous avons expliqué par ailleurs, que nous étions contre le travail aux pièces et au rendement. C'est un système de rémunération destiné à masquer l'insuffisance du salaire de base, qui amène la division parmi les ouvriers et qui, finalement se retourne contre leurs intérêts (diminution des temps, ouvriers d'étude défavorisés, etc.)

A plus forte raison nous condamnons une prime établie par une catégorie de salariés pour une autre catégorie.

2° Une telle prime n'offre aucune garantie du salaire, elle peut être diminuée par une baisse de travail, ne pas exister dans toutes les usines ou toutes les industries, donc en cas de débauchage ou changement d'usine, diminution pour le salarié.

En réalité, c'est parce que les masses sont décidés à ne plus tolérer la diminution catastrophique de leur pouvoir d'achat qu'il a fallu ouvrir une soupape de sûreté pour maintenir le calme encore un temps.

La campagne pour le boni progressif, sans plafond, faisant suite à la pratique maximum des heures supplémentaires est complétée par la trouvaille de la participation au boni pour le personnel dit « improductif » : manœuvres, techniciens, employés, cadres, etc.

Un certain nombre d'arguments sont opposés aux camarades qui, dénonçant le boni comme un artifice dangereux, continuent à demander que le syndicat engage la lutte pour une augmentation de salaire calculée d'après l'augmentation du coût de la vie.

LEFEVRE.

(*Voir suite en 3e page.*)

LES SYNDICALISTES "LUTTE DE CLASSES" DOIVENT S'UNIR DANS LA C. G. T.

Nos camarades du C.E.T.E.S. qui se sont ralliés lors du Congrès confédéral à la motion Vallière, comme les Amis de *F.O.* et d'autres militants syndicalistes, ont exposé leur point de vue sur le Congrès, au cours d'une réunion du mois de mai. Ils ont pu ainsi préciser leurs positions à l'égard de la motion Vallière et des Amis de *F.O.*

Bien qu'ils aient voté cette motion, parce qu'elle leur paraissait la plus progressive, ils lui adressent quelques critiques pour expliquer pourquoi ils ne veulent pas fusionner avec les Amis de *F.O.*

En premier lieu, *F.O.* resterait fidèle à la conception classique de la *grève* revendicative, alors que, dans les circonstances présentes, il faudrait réviser cette théorie. Etant donné le caractère dramatique de la situation économique, disent-ils, une grève ne peut avoir d'autre objectif que la prise en main de la production par les travailleurs.

L'éditorial du n° 2 de *F. O.* avait déjà envisagé la possibilité d'une telle évolution et avait fort opportunément rappelé le précédent de la grève générale d'août 1944. Là aussi les cheminots avaient eux-mêmes organisé le ravitaillement de la population par leurs comités de grève, et avaient ainsi montré la voie à suivre à toute la classe ouvrière.

Mais est-ce à dire que toute grève, même dans la situation présente, ait un caractère de grève expropriatrice ? Non, il est des grèves purement revendicatives ; et c'est seulement à travers la lutte, sous l'impulsion des syndicalistes révolutionnaires et grâce à l'élargissement du conflit, que ces grèves peuvent prendre l'aspect envisagé par nos camarades du C.E.T.E.S. Il ne faut pas brûler les étapes. Poser dès maintenant le problème de la grève expropriatrice, c'est en réalité aller contre les actions limitées que la classe ouvrière est amenée à engager pour défendre son niveau de vie ; et c'est par conséquent paralyser la volonté de combat de la classe ouvrière.

C'est surtout la phrase suivante du manifeste que condamnent nos amis :

« *Le syndicalisme donnera son plein appui à une coalition dans le pays et au gouvernement, des partis ouvriers, à condition que l'action de ces partis reste conforme au plan établi par la C.G.T. et que celle-ci conserve son droit intégral de contrôle et d'action autonome.* »

Et de crier à l'abandon de l'indépendance du syndicalisme et de suggérer que les Amis de *F.O.* ne sont eux-mêmes pas entièrement indépendants ! Rassurez-vous, camarades ! *F.O.* groupe des militants de tendances politiques fort diverses et aussi des militants syndicalistes qui n'ont aucune attache politique, et aucune de ces tendances n'a de pouvoir dictatorial !

Quant à la phrase incriminée, je ne vois pas ce qu'on peut lui reprocher. N'est-il pas bon de mettre au pied du mur les représentants des partis qui se disent ouvriers ? Cela ouvrira plus d'yeux que de simples phrases sur les politiciens. Le droit de critique de la C.G.T., son action autonome sont sauvegardés : n'est-ce pas là l'essentiel ? J'ajoute d'ailleurs que jusqu'ici les manifestes officiels de *F.O.* (voir en particulier le n° 3) ne se sont pas prononcés sur cette question et que la rédaction de la phrase est due au congrès du S.N. des instituteurs qui a mandaté notre camarade Vallière. Si l'on veut modifier la formule et insister davantage sur la pleine indépendance du mouvement syndical en face des partis ouvriers — indépendance qui, je le répète, est déjà pleinement garantie par le texte du manifeste — nous le voulons bien.

Au bout du compte, les divergences, si divergences il y a, sont bien faibles. Pourquoi donc leur donner tant d'importance, et même s'ingénier à en trouver d'autres ? Un camarade n'a-t-il pas relevé que le C.E.T.E.S. réclamait un salaire de base *net* de 6.000 francs, alors que nous parlions de 6.800 francs, impôts compris ! Il est bien évident que nous aussi nous entendons 6.800 francs *nets*, et ce chiffre est plus exact, puisqu'il correspond aux 4.000 francs réclamés par la C.G.T., compte tenu de la hausse des prix.

Cessons donc de discuter sur des questions secondaires. Il faut que l'accord qui s'est réalisé entre les militants du C.E.T.E.S. et ceux de *F.O.* lors du Congrès confédéral se traduise dans les faits et ne reste pas lettre morte. Nous avons dès le mois de février fait des propositions de fusion au C.E.T.E.S. ; nous les avons répétées après le Congrès confédéral ; nous les renouvelons ici publiquement. Nous ne pensons pas que le manifeste minoritaire du Congrès soit la seule plate-forme sur laquelle puisse se faire l'accord. Il est certain que des corrections devront être apportées au cours des réunions communes que nous désirons, et nous sommes persuadés que l'accord se réalisera aisément entre nous. L'avenir du syndicalisme révolutionnaire est à ce prix.

F. VIAN.

REVUE DE PRESSE SYNDICALE

Il est difficile de condenser en peu de place tout ce qui mériterait d'être extrait des kilos de papier qui me sont parvenus. Et, cependant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, je commencerai cette revue de presse par ce qui y est presque totalement passé sous silence : l'action directe des travailleurs.

Le mouvement revendicatif

Au sujet de l'action du personnel sédentaire des compagnies de navigation Capocci avait « *déclaré nettement* » au *Peuple* du 20 avril :

« *Je rends responsables de la grève les administrations ministérielles...*

« *La Fédération intervint alors pour faire transformer cette grève, de durée illimitée, en une grève de protestation de 24 heures, ce qui lui permettait de faire les démarches nécessaires. Aussi, nos camarades impatientés, ont-ils déclenché la grève.* »

Quant ou mouvement du personnel des théâtres lyriques nationaux, *Le Peuple* du même jour écrivait :

« *Malgré les interventions des secrétaires de la Fédération du Spectacle, notamment de Germain, qui avait reçu l'assurance que le texte serait soumis le 19 au Conseil des ministres, et qui demandait aux intéressés de patienter quelques jours encore, la décision de cessation de travail fut maintenue et l'Opéra comme l'Opéra-Comique font actuellement relâche...* »

On comprend mal une telle impatience, et des impatients-là méritaient bien une leçon. Jouhaux la leur donne du haut de la tribune du Congrès des Services publics qui s'est tenu récemment à Toulouse (*Force Ouvrière*, du 16 mai), après avoir, évidemment affirmé que « *la grève c'est l'arme ultime des milieux ouvriers* » :

« *Je suis de ceux qui pensent que la grève doit être utilisée à bon escient et ne pas répondre simplement à un mouvement spontané des travailleurs...* »

Quant à l'organe de la sous-section du Crédit Commercial de France, *Le Bourdon*, après avoir affirmé sa solidarité avec les employés de banque lyonnais, il écrit, dans un article bien « emberlificoté » : «*Notre action se poursuit inlassablement chaque jour, et l'action n'est pas un mouvement de colère (justifiée évidemment), mais s'éloignant rapidement, c'est un travail réfléchi, une lutte menée sur un terrain choisi par nous et au moment choisi par nous.* »

Et, cependant, l'action directe, que les travailleurs n'emploient jamais par plaisir, mais par nécessité, n'est-elle pas le seul moyen de faire aboutir, d'accélérer, ou même de provoquer des discussions avec les organismes patronaux, surtout si elle est spontanée ? Et *l'Employé parisien* de mars-avril (Chambre syndicale des Employés de la région parisienne) ne répond-il pas, sans s'en douter, à la question, en publiant page 3 la note suivante :

« *Au moment de la mise en page, les discussions avec l'A.P.B., provoquées par la grève des employés de banque lyonnais, se poursuivent, et nous espérons aboutir à de bons résultats pour l'amélioration des petits salaires.* »

C'est à peu près tout ce que l'on trouve dans l'ensemble de la presse syndicale quant à l'action même des travailleurs pour la défense de leurs revendications immédiates. Ajoutons une ou deux notes brèves dans des numéros de *Force Ouvrière* et deux communiqués dans *Le Peuple* du 11 mai, l'un annonçant la fin du conflit des banques, et l'autre dont le camarade Dumont a déjà entretenu les lecteurs de *Front Ouvrier* :

« ...*Elle* (la Fédération des Employés) *considère donc que tout mouvement déclenché pendant les pourparlers compromettrait l'action de la Fédération au bénéfice exclusif des banquiers.* »

Mais, et la *Vie Ouvrière*, toujours... à la pointe du combat, allez-vous dire ? Eh bien ! Elle ignore les employés de banque, de la navigation, du théâtre, etc. Dans son numéro du 2 mai, elle évoque cependant une grève au Creusot et une manifestation de ménagères à Chalon-sur-Saône. Mais :

« *Le motif était l'insuffisance du ravitaillement. Le mécontentement était justifié. Disons même qu'il fut organisé... Au royaume des Schneider, on s'y connaît dans la provocation.* »

Blocage... déblocage... pouvoir d'achat... ...et rendement ! ! !

Si donc est passé presque sous silence le seul moyen d'action capable de donner aux travailleurs un pouvoir d'achat décent, les articles n'en sont pas moins nombreux, très nombreux, qui étudient tout ce qui se rapporte à cet angoissant problème.

André Lunel (de l'U.D. de la Seine) écrit dans la *V. O.* du 25 avril, sous le titre suggestif autant qu'alléchant :

« *Les salaires ne sont pas bloqués* » :

« *Dans la période de pénurie des marchandises, l'augmentation du pouvoir d'achat ne peut se réaliser que par une baisse des prix et une augmentation de la production entraînant un accroissement des produits mis sur le marché.* »

Est-on enfin sûr que le salaire progressif, idée lancée par Raymond Semat, ou même, plus simplement, que l'augmentation des salaires, parallèlement à l'augmentation de production, seront effectifs ? On peut déjà assurer qu'avec une telle méthode, certaines catégories de travailleurs qui, économiquement, ne produisent rien, garderont le pouvoir d'achat très amoindri qu'ils ont actuellement. Mais les autres, ceux qui produisent effectivement ? Sous le titre : « *L'effort puni* », Naël, de l'Union Syndicale de la Métallurgie, écrit, dans *le Métallo* d'avril, après avoir affirmé que la revendication du salaire progressif est juste et est déjà acceptée par les... *patrons patriotes :*

« *N'allez pas croire cependant que tous les patrons sont animés d'aussi bonnes dispositions et qu'ils sont tous convaincus que l'ouvrier doit voir l'effort supplémentaire qu'il fournit récompensé. Ce serait une erreur, ce serait ignorer que les grosses entreprises sont encore entre les mains des trusts...* »

Naël prend l'exemple des usines Citroën où l' « *on punit celui qui, comprenant la nécessité de l'effort pour redresser l'économie du pays, gagne le maximum de temps.* »

Et il démontre avec des chiffres cette *punition ou, pour mieux dire, cette spoliation* :

« ...*Pour une heure gagnée, il perd donc 21 fr. 50, au profit de M. BOULANGER, sur une salaire horaire moyen de 31 fr. 10.*

MICHELIN, qui a un peu du BEDEAU et un peu du ROWAN, mais qui a surtout pour but de frustrer les travailleurs du produit de leur effort.

« *Nous sommes loin du salaire progressif, nous en sommes à l'opposé. Cette forme de rémunération, c'est le salaire régressif.* »

Que conclure de tout cela ? Le mythe de l'augmentation de la production, tel que la majorité confédérale le propage, non seulement ne provoque pas fatalement l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs (rapport salaires et prix) et de leur bien-être, mais amène, au contraire, une augmentation du profit capitaliste. C'est ce que ce journal ne cesse de démontrer.

Ce 26 mai 1946,

H. VIDALENCHE.

P.-S. — *Prière à nos camarades lecteurs d'adresser les organes de leurs syndicats, sections, fédérations, U.D. à Vidalenche, Saint-Priest (Creuse).*

SOUSCRIVEZ pour « FRONT OUVRIER »

De nombreux correspondants de province n'ont pas réglé la vente du « Front Ouvrier » des numéros précédents. Ils comprendront l'impérieuse nécessité d'envoyer les fonds le plus rapidement possible afin de nous permettre de faire face aux frais du journal.

Il est urgent pour nos camarades parisiens ou de province d'organiser méthodiquement la diffusion de « Front Ouvrier » pour que nous puissions envisager sa parution bimensuelle.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de réaliser notre premier millier d'abonnés ,d'engager une vaste campagne de souscription.

Adressez les fonds à Pennetier, 17, rue de Normandie, à Créteil (Seine). C.C.P. : Paris, 5259-15.

PERMANENCE DES AMIS DE « FRONT OUVRIER »

PARIS : tous les samedis, de 18 à 20 heures, café Augé, 6, rue des Archives.

MARSEILLE : tous les vendredis, de 18 à 20 heures, bar du Petit Chaperon rouge, 20, rue Colbert.

REVALORISATION - ECHELLE

Bilan de la politique de soutien du gouvernement par la C.G.T.

Quand le gouvernement s'est formé, son président Gouin, au nom de tous les ministres, y compris les ministres secrétaires de Fédération Croizat et Gazier, déclarait :

« **Des sacrifices très lourds seront demandés à tous les Français. Le blocage des salaires et traitements que nous envisageons...** »

A ce moment, nous expliquions que ces sacrifices ne pourraient être qu'à sens unique, étant donné la volonté du gouvernement de collaborer avec les forces patronales. Il ne fallait pas être grand-clerc pour prévoir que cette politique ne pourrait être que néfaste aux intérêts des travailleurs.

Et pourtant, le Bureau confédéral, dans son ensemble, a apporté son soutien à ce gouvernement, c'est-à-dire en fait au blocage des salaires.

C'est Léon Jouhaux qui le 7 février 1946 écrivait dans « Force Ouvrière » : « **Aussi, aucun de ceux qui prétendent à la défense du régime républicain et à son développement vers une justice sociale toujours plus grande** ne doit lui ménager sa collaboration. »

Toutes les phrases sur la justice sociale ne masquent pas ce fait que Jouhaux était partisan de ne pas ménager sa collaboration au gouvernement de blocage des salaires.

C'est Bothereau qui, dans « Force Ouvrière » du 14 février, écrivait : « **La C.G.T. a dit avec juste raison qu'elle ne méconnait pas les difficultés rencontrées par le gouvernement** ».

C'est un délégué du Cartel confédéral des fonctionnaires qui déclarait au « Populaire » du 9-2-46 :

« **Nous sommes prêts à soutenir le gouvernement dans son effort** .»

Et c'est le Bureau confédéral (« Peuple » du 9 février) qui déclarait ne « **pouvoir qu'appuyer le gouvernement** ».

Aujourd'hui, Frachon se trouve dans l'obligation avec tout le Bureau confédéral d'écrire :

« **Nos syndiqués, et avec eux l'immense majorité des ouvriers qui ont admis l'expérience du blocage des salaires nous disent qu'il faut rattraper les prix qui ont monté sensiblement. Ils ont raison .**»

Oui, camarade Frachon, les ouvriers ont raison de constater comme Valière et les syndicalistes révolutionnaires l'ont fait et pas seulement aujourd'hui, que les salaires ne sont pas en rapport avec le coût de la vie, mais les ouvirers et nous avec eux, n'ont jamais approuvé « le blocage des salaires ». C'est le Bureau confédéral qui leur a imposé cette politique de soutien au gouvernement.

Revalorisation en rapport avec le coût de la vie ou salaire au rendement

Pendant des semaines, les dirigeants confédéraux de toutes nuances ont expliqué en long, en large et en détail, que le salaire au rendement était la seule forme de rémunération conforme aux intérêts ouvriers. Nous avons été contre cette conception, reprenant en ceci toute la tradition de lutte du mouvement syndical. Et Valière qui exprimait notre point de vue déclarait au Congrès confédéral :

« **M. Henry Ford demande aux chefs syndicalistes de veiller au rendement.**

« **J'ai ici une citation extraite d'un journal que je voudrais vous laisser le soin de deviner. Je vais vous la lire sans en indiquer l'auteur, voulant vous laisser la surprise.**

« **Nous sommes persuadés (et toute la population, les ouvriers en particulier seront de notre avis) qu'un terrible danger vous menace si la production n'augmente pas dans de larges proportions... Nous croyons aussi que la seule route qui nous conduira vers la paix et la prospérité est celle du travail. Travaillons pour produire en laissant de côté toute autre considération. C'est le premier devoir des chefs syndicalistes que de veiller au maintien du rendement.** »

« **Reconnaissez, camarades, que ces paroles sont tout à fait semblables à celles que l'on entend dans la bouche des responsables actuels de la C.G.T. et que vous trouveriez normal que je les ai extraites d'un organe syndical.**

« **Je dois dire que la citation est tirée d'un éditorial du « Figaro » et qu'elle reproduit des paroles de M. Henry Ford, le grand maître des trusts des Etats-Unis.**

« **Le premier devoir des chefs syndicalistes n'est pas de veiller au maintien du rendement, il est de veiller à ce que le bien-être et la liberté des ouvriers qui les mandatent, ne soient pas encore une fois foulés aux pieds par une nouvelle rationalisation capitaliste.**

« **D'autre part, proportionner le salaire au rendement, ce n'est en rien résoudre les problèmes de la production, car ceux-ci sont moins un problème de rendement individuel qu'un problème d'organisation et de lutte contre le patronat. D'autre part, je m'étonne que notre C.G.T. abandonne son opposition traditionnelle au salaire au rendement ; tous les méfaits de celui-ci ont été dénoncés depuis longtemps. Le salaire au rendement permet toutes les manœuvres patronales, introduit la division dans les rangs du mouvement ouvrier et en définitive, se retourne contre les ouvriers.** »

Il pourrait sembler que Frachon se rallie à notre position quand il écrit :

« **Prenons par exemple le salaire au rendement. Bon nombre d'employeurs trouvent là matière à de nouveaux profits. Ils établissent des systèmes de calculs compliqués auxquels les ouvriers ne comprennent goutte.** »

Revalorisation du salaire minimum vital garantie par l'échelle mobile

Après le Congrès confédéral, Ar-

La participation de tout le personnel au rendement

(Suite de la première page.)

1° *La C.G.T. est réaliste. Pas de phrases, des améliorations immédiates.*

Mais s'il est possible d'obtenir 1.000 francs (environ) par la prime, ou pouvait l'obtenir sur le salaire de base.

Si la lutte devait être engagée elle devait l'être pour le salaire minimum vital. Les 1.000 francs de rallonge sont destinés à faire oublier pour un temps la juste revendication des salaires.

2° *Les ouvriers et les « improductifs » sont divisés par la question du boni.*

Les mensuels ne jalousent pas les ouvriers pour leur boni, ils demandent seulement de pouvoir vivre avec les salaires qui leur sont dus.

Nous pensons que la revendication de la revalorisation du salaire du manœuvre à 39 frs dont dépendent les salaires des compagnons, employés, techniciens, est le meilleur gage d'unité entre ces catégories de salariés.

3° *Amélioration basée sur la production accrue qui doit faire baisser les prix...*

Malgré des augmentations de production proclamées à tous les échos depuis des mois, les prix n'ont cessé de monter et notre pouvoir d'achat de diminuer.

4° *Evitant ainsi le cycle infernal des salaires et des prix qui mène à l'inflation.*

Georges Politzer citait en 1936 cet argument comme étant celui des 200 familles et il écrivait : « Cet argument d'après lequel la hausse des salaires entraîne *automatiquement* la hausse des prix, tend à faire croire qu'il est inutile pour les travailleurs de lutter pour une augmentation de salaires... Parce que la hausse des salaires entraînant *automatiquement* la hausse des prix, l'ouvrier reperdrait sur le marché le supplément qu'il a obtenu à l'entreprise... Marx a examiné et réfuté d'une manière définitive cette théorie dans son ouvrage célèbre « Salaires, prix et profits ». Le grand mérite de Marx fut de montrer que le profit augmente au détriment du salaire mais qu'à son tour le salaire peut augmenter au détriment du profit et qu'en fait la *grandeur du salaire et du profit est fixée par une lutte constante ininterrompue entre le travailleur et le capitaliste.* C'est pourquoi Marx conclut en disant : « Une hausse générale du taux des salaires entraînerait une baisse générale du profit mais ne toucherait pas en somme au prix des marchandises ». Autrement dit, du travail bien payé peut produire des marchandises bon marché et inversement, au travail mal payé peut correspondre la vie chère. »

Nous ferons remarquer que dans la lutte des mois passés entre salaires et profits, les profits sont de loin les gagnants car, si nos salaires sont bloqués, les dirigeants de la C.G.T. sont d'accord pour admettre que les profits patronaux ont augmenté de façon considérable. Les patrons qui ne sont pas décidés à perdre cet avantage poursuivent la lutte constante et ininterrompue contre les travailleurs et même quand ceux-ci ont recours à l'artifice de la participation au boni moyen pour allonger leurs salaires, ils ne craignent pas de provoquer l'inflation en déclenchant l'offensive pour l'augmentation des prix ainsi qu'en témoigne cette phrase des patrons du textile dans « l'usine nouvelle ».

« Mais si l'on accentuait le glissement général des salaires par des décisions *même officieuses*, la question de révision des prix bloqués des produits fabriqués se poserait en dépit des efforts que l'on fait pour l'élucider. »

En réalité notre pouvoir d'achat dépend directement de « *la lutte constante et ininterrompue entre le travailleur et le capitaliste* ». Et c'est parce que la C.G.T., reniant la lutte de classe attend des ministres des solutions fictives aux problèmes des salaires, que nos conditions de vie ne font qu'empirer.

Il est clair que les dirigeants syndicaux se refusent actuellement à mobiliser les masses pour imposer au patronat un réel rajustement des salaires sur la base du coût de la vie, garanti par l'échelle mobile et le contrôle des prix. Or, en dehors de cette action de masse, il n'y a pas de solution possible pour les salariés.

C'est pourquoi, au palliatif de la participation au rendement de l'entreprise, nous opposons le mot d'ordre de lutte de la C.G.T. pour un salaire minimum vital de 39 francs de l'heure, soit 6.800 frs. par mois.

On nous dit enfin :

« *En étant contre le rendement, vous êtes contre l'augmentation de la production.* »

Si nous sommes contre le rendement, c'est parce que nous le considérons comme un système néfaste aux intérêts ouvriers et impropre à accroître efficacement la production.

Par contre, nous sommes pour une production planifiée sous contrôle ouvrier, destinée à satisfaire les besoins des masses et non plus à assurer les profits capitalistes..

Or, chaque coup porté au patronat, même sur la question des salaires, sera un pas vers cet objectif.

LEFEVRE.

Nous n'avons rien à ajouter à cet article malgré le revirement du Bureau confédéral sur la question des salaires.

Notons seulement que les responsables syndicaux qui pensaient hier que l'augmentation des salaires était une arme patronale (S.N.C.A.C.) et nous opposaient violemment tous les arguments cités plus haut, sont aujourd'hui obligés de se contredire en tout point pour défendre les directives confédérales.

A-t-on affaire à des militants ou à des girouettes ?

Au sujet d'une agression

Les amis de F.O. des employés nous ont envoyé une protestation contre l'agression dont a été victime notre camarade Dumont, de la C.A. de la Chambre des employés parisiens, de la part des responsables de la majorité. Nous ne pouvons qu'insérer les commentaires de Dumont.

Après cette agression les attaques de la « majorité » du Conseil d'administration de la Chambre syndicale se sont poursuivies. Dans une lettre envoyée à la section des organismes semi-officiels C.G.T., Ollivier, secrétaire, ose demander la provenance des fonds qui permettent d'éditer le discours de notre camarade Vallière. De si méprisables insinuations ne relèvent que du mépris, et nous n'en parlerions guère, si nous n'avions eu la « surprise » de constater que, Capocci, secrétaire de la Fédération, n'hésite pas à employer de telles méthodes en assimiliant le *Front Ouvrier* à la C.F.T.C., sous le prétexte que nous sommes pour la méthode de l'action directe. La C.F.T.C., malgré toute démagogie, est une organisation syndicale dirigée par des hommes qui se placent sur le terrain de la collaboration des classes, du soutien au gouvernement, position qui n'a, on en conviendra, que de lointains rapports avec le syndicalisme révolutionnaire de lutte de classes que nous préconisons, alors que...

Mais il faudrait demander à Capocci s'il pense que les employés lyonnais de la Banque, ceux des entreprises maritimes, les grévistes américains sont manœuvrés par les « chrétiens » quand ils combattent pour leurs salaires.

Indépendamment de ceci, je voudrais indiquer que le fait que Capocci ait eu une attitude correcte sur le plan de la démocratie syndicale, au moment où j'ai été « agressé » ne peut servir à étouffer toutes les divergences qui opposent le syndicaliste révolutionnaire que je suis, au Jouhauxiste-réformiste qu'est Capocci. Ce qui n'empêche pas, et je l'ai montré, que quand la majortié « Frachon » emploie des méthodes bureaucratiques contre les amis de Capocci, je m'oppose à ces violations de la démocratie syndicale.

R. DUMONT.

LA GREVE des cheminots américains

Une crise sociale sans précédent se développe à une échelle gigantesque aux Etats-Unis. Pendant la guerre, depuis la fin de la guerre, grèves sur grèves éclatent. Les travailleurs américains résistent victorieusement à l'offensive de Wall Street, non seulement ils résistent, mais ils contre-attaquent malgré l'appui donné par le gouvernement Truman au patronat. La grève des chemins de fer aux Etats-Unis mûrissait depuis longtemps. Dès le 24 juillet 1945, mécaniciens et contrôleurs réclamaient une hausse de 25 %. Les deux syndicats présentaient également plusieurs revendications relatives aux conditions de travail. Les autres syndicats présentèrent des revendications analogues, et, après avoir plusieurs fois accepté de discuter avec les patrons, les cheminots décidèrent la grève malgré la réquisiiton des chemins de fer par le président Truman.

17 mai. Washington. — *Le président Truman ordonne la réquisition des Chemins de fer.*

18 mai. Washington. — *La grève des Chemins de fer qui devait être déclenchée à 21 heures est ajournée. Si aucun fait nouveau ne se produit, elle aura lieu le 23 mai, à 21 heures.*

Quelques minutes à peine après que le président Truman eut annoncé l'ajournement de la grève des Chemins de fer, promettant qu'il chercherait à obtenir de meilleures conditions de salaires pour les cheminots, M. Wellington Roe, président de l'Association des Ouvriers spécialisés des Chemins de fer, a remis à la presse un document dans lequel il attaque les chefs syndicalistes : « Cette grève, y est-il dit, constitue une escroquerie monumentale à l'égard des cheminots comme du public ; ni l'un ni l'autre des chefs syndicalistes ne pourront toujours bluffer. »

D'autre part, le gouvernement américain continue à mettre au point les plans qui seraient mis en vigueur au cas où la grève se déclencherait le 23 mai.

Les représentants syndicaux

On sait que les syndicats se refusent encore à considérer comme base de discussion le chiffre d'augmentation horaire de 16 cents recommandé par la Commission d'arbitrage.

Au sujet du conflit des Mines, M. Ayres a annoncé que M. Schwellenbach, secrétaire au Travail, s'entretiendrait aujourd'hui avec MM. Steelman et Snyder, mais il a ajouté qu'il ignorait si la question d'une réquisition des mines par le gouvernement serait examinée.

25 mai. New-York. — *Les services des trains avec New-York ont subi des réductions considérables. Les Compagnies ont réussi à remettre en service plusieurs express, mais ces trains ne transportent qu'un nombre limité de voyageurs et seulement le courrier urgent.*

25 mai. Boston. — *Les mécaniciens et le personnel des trains de voyageurs sur la ligne Boston-Maine ont repris leur travail.*

25 mai. Cleveland. — *Le quartier général des cheminots a envoyé un télégramme à toutes les sections locales enjoignant à tous les membres des syndicats de reprendre le travail d'urgence.*

25 mai, Washington. — *Le président des deux Syndicats des Mécaniciens ont proposé de faire reprendre immédiatement le travail. Ils ont adressé une lettre au président Truman pour lui faire connaître cette décision, en précisant qu'ils sont prêts à reprendre les consultations sur les propositions formulées, au début du conflit, par la Commission de médiation gouvernementale.*

25 mai. Washington. — *Le président Truman a rompu toutes les négociations avec les représentants des Syndicats des Cheminots.*

Le Département de la Marine communique que des officiers de réserve et des marins ont été mobilisés en vue d'assurer le trafic ferroviaire. Enfin, du personnel de la marine a été envoyé en avion dans les centres miniers en vue d'assurer, le cas échéant, le fonctionnement des mines.

25 mai. Washington. — *Le président Truman annonce que le conflit des Chemins de fer est réglé. Le Syndicat des Cheminots confirme, de son côté, que la grève est terminée. Un accord est intervenu entre les cheminots et les Compagnies, prévoyant une augmentation des salaires de 18 cents 1/2 à l'heure, ainsi qu'un moratoire d'un an pour les modifications aux conditions de travail.*

Ainsi les cheminots américains ont obtenu une satisfaction partielle, le gouvernement et les patrons voulaient leur donner 16 cents de l'heure, ils ont arraché 18 cents 1/2. Il y a de grandes leçons à tirer pour la classe ouvrière française et internationale. Nous allons en énumérer les principales :

1° Le gouvernement des Etats-Unis, aussi démocratique qu'il prétende être, est un gouvernement antiouvrier de défense des intérêts patronaux. Le président Truman n'a pas hésité à vouloir mettre hors la loi la grève, instrument de classe des ouvriers en lutte pour la satisfaction de leurs revendications ;

2° Contre les légitimes revendications des cheminots, le patronat et le gouvernement ont joué du chantage au ravitaillement ; la lutte des cheminots a démontré que ce chantage est une arme entre les mains des capitalistes pour assurer leur exploitation sur les ouvriers ;

3° La grève, loin d'être l'arme de classe entre les mains des trusts, est l'arme de la classe ouvrière;

4° La grève des cheminots, si elle s'est arrêtée, reprendra. Dans d'autres corporations, la grève continue et nous ne pouvons que saluer avec joie la résolution de la Fédération Syndicale Mondiale de soutenir la grève des marins et dockers américains, en refusant de décharger les bateaux des U.S.A. Dans cette voie, la Fédération Syndicale Mondiale jouera son rôle d'internationale unifiant les luttes ouvrières mondiales.

MOBILE DES SALAIRES (Suite de la page 1)

rachard écrit dans la « Vie Ouvrière » du 18 avril 1946 :

« Actuellement, l'échelle mobile est une formule paresseuse, car elle accrocherait le taux du salaire à une certaine appréciation du coût de la vie en dehors de toute amélioration quantitative de la production aboutissant à une notion mercantile dont nous serions tous victimes. »

Quand Arrachard écrivait ces lignes, il était l'interprète de l'unanime Bureau confédéral et un mois après, la C.A. se trouve dans l'obligation de constater qu'il était tout de même nécessaire de proportionner les salaires au coût de la vie, dans une certaine mesure, hélas !

Et c'est notre camarade Valière qui démontrait comment on pouvait faire passer dans la vie, une véritable défense des intérêts ouvriers :

Par une lutte revendicative, la C.G.T. doit mettre un terme à l'abaissement du niveau de vie des travailleurs.

« Ce minimum vital revalorisé doit s'accompagner de garanties quant à la stabilité du pouvoir d'achat ainsi obtenu. Libres à certains de faire confiance au gouvernement pour bloquer les prix, nous préférons, quant à nous, réclamer pour atteindre ce but deux moyens efficaces : d'abord l'échelle mobile, ensuite le contrôle ouvrier sur les livres de compte.

« Nous ne faisons pas de l'échelle mobile la panacée universelle, mais nous estimons qu'elle constituerait un palliatif sérieux à condition d'être basée sur des indices des prix établis mensuellement par des commissions paritaires et qu'elle serait un élément efficace de stabilisation du coût de la vie.

« Bloquer les salaires et laisser les prix vagabonder, voilà la politique du gouvernement tripartite. Bloquer rapidement les prix en surveillant leurs mouvements et en réglant sur eux la marche des salaires, voilà la seule position ouvrière possible.

« Le contrôle ouvrier des prix de revient et des bénéfices patronaux par l'élargissement du pouvoir de gestion des comités d'entreprise et l'abolition du secret commercial serait une autre mesure efficace pour stabiliser le coût de la vie.

« Revalorisation du minimum vital, échelle mobile et contrôle ouvrier nous paraissent être les trois bases essentielles de la politique que la C.G.T. doit prendre en matière de salaires. »

Collaboration de classes ou action directe

Les revendications de hausse générale de salaires ont été formulées à la veille des élections. Mieux vaut tard que jamais. La C.A. s'est réunie quelques jours après. Elle a formulé un taux d'augmentation de 25 % insuffisant, elle n'a pas voulu garantir cette revalorisation par l'échelle mobile, elle n'a pas montré que la seule voie pour amener à la stabilisation des prix était le contrôle ouvrier sur les prix en partant de l'ouverture de tous les livres de compte. Quoi qu'il en soit, ces faibles revendications, les « techniciens » des finances et de l'économie nationale veulent les diminuer encore. On avance le chiffre de 12 % au lieu de 25 %.

Que va faire la C.G.T. ?

Nos dirigeants vont-ils résolument s'engager dans la voie de l'action directe ?

Il ne semble pas que ce soit là leur intention car ils réclament une discussion dans une « conférence nationale » avec les patrons et le gouvernement. On parle d'accord Matignon. Les ouvriers n'oublieront pas que ces accords Matignon établis sous l'égide du gouvernement de Front Populaire, ont abouti à enliser le magnifique mouvement de juin 1936.

Avec Valière, ils comprendront que :

« Il est temps pour la C.G.T. de modifier son orientation et ses méthodes d'action.

« Pour réaliser le programme ouvrier de reconstruction dont j'ai donné tout à l'heure les grandes lignes, il est vain de compter sur la seule politique de présence.

« Seule l'action résolue et hardie contre le patronat, patriote ou non, et son Etat peut, en protégeant les conditions de vie des travailleurs, sauver le pays de l'immense catastrophe économique et financière qui avance à grands pas.

« Seule une action résolue et hardie de la C.G.T., en y comprenant la grève qui reste l'arme la plus efficace pour résister à l'offensive des trusts, permettra aux larges masses laborieuses des villes et des campagnes de surmonter la démoralisation qui s'insinue devant les échecs et les déceptions qui constituent le terrain le plus sûr à une renaissance non française mais fasciste.

« En conclusion, nous demandons avec force au Congrès de prendre conscience du fait que le capitalisme a fait faillite, qu'il n'apporte plus désormais aux travailleurs que la misère, la souffrance, le chômage et la guerre et qu'il faut, non le renflouer, non prolonger son agonie, mais l'abattre. Il faut donner au prolétariat conscience de sa mission historique de fossoyeur de la bourgeoisie, il faut lui rendre sa confiance en lui-même et en son destin révolutionnaire. La pause n'a que trop duré. Il faut répondre : non, sans tarder, à la question cruciale : est-ce à la classe ouvrière de faire les frais de la reconstruction après avoir fait ceux de la guerre ? Il faut traduire dans une résolution sans équivoque et par des actes concrets cette soif de changement qui anime les travailleurs, éternelles victimes des divers impérialismes qui se disputent le monde. Pour empêcher la démoralisation de gagner la classe ouvrière, démoralisation provoquée aussi bien par la pratique du réformisme que par la subordination du mouvement syndical au mouvement politique, la C.G.T. doit faire confiance aux méthodes d'action directe et de lutte de classes ; elle doit reprendre l'effort entrepris en juin 1936 par la révolte ouvrière ; elle doit rester fidèle à sa raison d'être : l'action de classe pour la disparition du salariat et du patronat. »

P. L.

De la lutte contre les trusts aux chaussures utilitaires

Le 18 mai, le ministère de la Production industrielle avait mis en circulation sur le marché des produits utilitaires, notamment, des chaussures. En dehors de buts électoralistes du ministre de la Production industrielle, il est apparu assez clairement une conception strictement capitaliste et antiouvrière dans les services compétents du ministère de Marcel Paul.

En effet, tout le monde sait que les établissements Pillot (le Bata français de sinistre mémoire) sont les distributeurs des chaussures utilitaires. Pourquoi ce choix ?

Les Etablissements Pillot dans le domaine de la chaussure représentent un des trusts les plus réactionnaires de ce compartiment de la production, il était donc très anormal qu'un ministre « syndicaliste », alors que la C.G.T. se réclame d'un programme qui avant tout veut la destruction des fameux trusts, choisisse une telle entreprise. C'est vrai qu'il y a loin entre le programme et l'action !

Dans la chaussure, il y a une chambre patronale qui groupe une multitude de petits commerçants et d'artisans qui auraient pu avoir son mot à dire quant à l'organisation de la distribution des chaussures utilitaires, mais, les services « compétents » sous l'impulsion du ministre ont négligé de discuter de cette question avec les patrons d'une part et les ouvriers d'autre part.

Marcel Paul qui voulait réaliser une opération spectaculaire et préélectorale voulait aller vite.

Marcel Paul, se mit d'accord avec le Dr général des établissements Pillot (au fait, ces établissements se sont compromis pendant l'occupation) pour l'établissement du prix utilitaire.

La position patronale était la suivante : « Nous nous faisons fort d'abaisser nos prix dont notre taux de marque sera réduit de 20 à 21 %, mais si nous faisons des sacrifices, les employés devront réduire leur taux de guelte de 5 % à 2,5 % » (soit une réduction de 50 %).

Marcel Paul se montra d'accord avec Pillot et convoqua les représentants des syndicats et leur demanda d'accepter cette réduction pour la « renaissance de la France » !

Les représentants des syndicats étaient sidérés par la position prise par leur ministre syndicaliste ! Ils demandèrent alors de consulter leurs délégués avant de prendre une telle décision, alors Marcel Paul fut expéditif, car la campagne électorale était ouverte et il fallait cette publicité pour renforcer la politique du P.C.F. qui doit « lutter contre les trusts », aussi donna-t-il aux syndiqués 3 *heures* pour réfléchir ! !

La discipline communiste jouant surtout dans le syndicat des cuirs et peaux, les employés cédèrent non sans murmurer des objections au ministre de la Production industrielle.

Ainsi, pour des buts strictement électoralistes, un ministre syndicaliste n'hésite pas d'une part à désavouer le programme de la C. G. T. en renforçant la position économique du trust Pillot, principal distributeur des chaussures, d'autre part, il se moque de l'opinion des syndiqués et n'hésite pas à mettre en parallèle le sacrifice des patrons au sacrifice quotidien des travailleurs !

Dans toute cette opération, l'opinion des travailleurs est délibérément sacrifiée au profit des petits et grands intérêts capitalistes, car en définitive la réduction de taux de marque des établissements Pillot est de 20 % tandis que la réduction des employés est de 50 %, au moment où tout le monde constate que les prix continuent leur ascension prodigieuse.

Cette position prise par Marcel Paul est non seulement en complète contradiction avec l'attitude d'un représentant de la classe ouvrière puisqu'il fait le jeu patronal (même si ce dernier remet une certaine ristourne à la caisse électorale du P.C.F.) mais sabote le plan de la C.G.T. qui vient, sous l'initiative de Benoit Frachon collègue du ministre de la Production industrielle, d'effectuer son « tournant » en ce qui concerne les salaires.

Frachon dira aux ouvriers « réclamez une augmentation générale des salaires », alors les ouvriers et employés de la chaussure se retourneront contre Marcel Paul et lui demanderont des comptes quant à son attitude vis-à-vis de Pillot ; il aura bonne mine notre ministre de la Production industrielle !

En tout état de cause ce petit fait est significatif et dément encore une fois de plus que la politique de notre ministre syndicaliste est juste quand elle s'élève énergiquement contre tous compromis avec la bourgeoisie et réclame avant tout des syndicats une lutte active pour les revendications légitimes de la classe ouvrière.

Un correspondant.

Pierre MONATTE prend la parole

Où va la C.G.T.

Si l'on demandait aujourd'hui à un jeune syndiqué, et même à un jeune militant, qui est Pierre Monatte, il faudrait s'attendre à une réponse qui serait un aveu d'ignorance.

Nos grands dirigeants en déduiraient un peu trop vite que Pierre Monatte, « complètement coupé des masses », a perdu toute influence sur le mouvement ouvrier. Monatte est un militant de la C. G. T. depuis plus de quarante ans ; s'il est aujourd'hui un syndiqué « sans galons » du Syndicat des Correcteurs, il fut dès avant 1914, un des dirigeants de la C.G.T. et à la tête de toutes ses luttes. Surtout, après le déclenchement de la première guerre mondiale, alors que Jouhaux et ses amis nageaient dans les eaux sales de l'union sacrée, Monatte fut un des premiers à relever le drapeau du syndicalisme révolutionnaire et de l'internationalisme qu'ils avaient laisser tomber. Au cours de la guerre, et après, il fut l'âme du redressement révolutionnaire et son influence marqua définitivement les militants d'au moins deux générations.

Il faut y insister puisqu'aussi bien la brochure qu'il vient de publier ne porte d'autre titre que son nom (et cela suffit en effet). Pierre Monatte est un de ceux — comme Louis Bouët dans l'enseignement — qui se tiennent très au-dessus des injures et des calomnies et qui sont comme un remord vivant pour les faux « grands hommes » des directions syndicales d'aujourd'hui. En lisant la brochure que Pierre Monatte vient si opportunément de publier (*Où va la C.G.T.?* Mai 1946), les Monmousseau et les Jouhaux, ex-adversaires et nouveaux complices, pourront faire semblant de rire. (« qui réussit a raison »). Nous savons bien qu'ils riront jaune. Au surplus, si Monatte n'a jamais reçu de fleurs dans les Congrès d'une C.G.T. défigurée, il n'est pas encore temps de lui tresser des couronnes : ni lui, ni le syndicalisme révolutionnaire n'ont envie de mourir.

On le verra en lisant sa brochure (1). C'est davantage qu'une brochure: c'est un cri de ralliement, une nouvelle charte du syndicalisme révolutionnaire.

Où va la C.G.T. ? Monatte ne répond pas directement à la question qu'il pose. Mais c'est intentionnel. Il ne peut dire encore si la C.G.T. est définitivement perdue ou si elle se redressera, et quelles seront les voies de son redressement. Monatte, en tout cas, est loin d'être un désespéré. Le désespoir, dit-il, est du côté du syndicalisme défiguré et du faux communisme. C'est d'espoir, au contraire, que sa brochure est pleine. Pierre Monatte garde une confiance tenace dans la classe ouvrière, dans ses valeurs et ses forces aujourd'hui tenues en lisière ou dévoyées, et il lui montre, avec honnêteté et conviction, le seul chemin du salut.

« *Qui a raison réussit.* »

R. GUILLORE.

(1). — Pierre Monatte - *Où va la C.G.T. ?* - « Lettre d'un ancien à quelques jeunes syndiqués sans galons » - Mai 1946 - Prix 10 francs. Adresser la correspondance à J. P. Finidori, 64, rue du faubourg Saint-Martin, Paris-10e. Adresser les fonds : C.C. postal P. Monatte, 3499.99 Paris.

UNITÉ SYNDICALE

Une nouvelle confédération du travail vient de se constituer : la C.N.T. animée en particulier par P. Besnard et Rotot, anciens dirigeants de la C.G.T.S.R. Avant de donner notre avis sur la constitution de cette C.N.T. faisons un peu d'histoire.

Au lendemain de la libération quelques militants de l'ex-C.G.T.S.R. formèrent une organisation la « Fédération syndicaliste française », dont l'organe était l'Action syndicaliste. *Ils niaient que la F.S.F. était une tentative de résurrection de la C.G.T.S.R. L'expérience du passé semblait leur avoir démontré l'inanité du syndicalisme de secte.*

Des militants aujourd'hui groupés dans les « Amis de Front-Ouvrier » créèrent avec les adhérents de la F.S.F. et d'autres syndicalistes un comité de coordination des syndicalistes se donnant pour but de faire revivre le syndicalisme révolutionnaire. Ce comité publia la Bataille syndicaliste. *Dès le début il fut bien entendu que le réveil syndicaliste ne pourrait se faire qu'à travers une lutte à l'intérieur de la C.G.T. Besnard déclara que « la C.G.T.S.R. n'avait pas répondu à un besoin de la classe ouvrière ». Cependant dès le retour de Jouhaux l'idée de scission fut développée par les amis de Besnard. Ils comptaient sur le « général » pour provoquer une rupture à l'intérieur de la C.G.T. Ils oubliaient le jusqu'auboutisme de 1914-1918, la politique de collaboration de classe du permanent à vie. Des camarades le leur rappelèrent lors de réunions du comité de coordination. Jouhaux les ayant déçus, Besnard et Rotot manœuvrèrent pour dissoudre le comité de coordination au profit d'un comité de défense liant des syndiqués de la C.G.T. et des militants de syndicats autonomes. La marche à la scission s'accéléra et la F.S.F. vient de se transformer en C.N.T. dont l'organe est l'*Action syndicaliste.

Après l'avoir condamné, les amis de Besnard reviennent au syndicalisme de secte. Ils dénoncent la subordination de la C.G.T. au P.C.F. mais ils créent une confédération bien à eux.

A Front ouvrier *nous sommes contre ce syndicalisme d'affinité. Le syndicat, par sa composition, par son action, se distingue complètement de l'organisation politique. Il doit rassembler tous les travailleurs d'une même corporation liés par les mêmes intérêts économiques. Seul un syndicalisme de masse est efficace.*

Les camarades de la C.N.T. dénoncent avec raison le régime antidémocratique et l'orientation de capitulation de la C.G.T. Cependant il ne s'agit pas pour un militant de se déterminer d'après ses sentiments mais d'après les nécessités de la lutte de classes.

L'unité n'est pas un fétiche garant de la victoire. Celle-ci ne sera obtenue que si l'unité est réelle grâce à un régime intérieur démocratique, que si le syndicalisme de masse est aussi un syndicalisme d'action.

C'est à cette lutte pour la démocratie syndicale à l'intérieur de la C.G.T., pour le retour à l'action directe que nous convions les militants révolutionnaires. Ceux qui en créant une chapelle syndicaliste les font déserter les rangs de la C.G.T. les font en fait déserter le front de lutte de classe ouvrière.

PENNETIER.

La vague de fond de juin 1936

par Jean ROYER

La décade qui nous sépare déjà des grèves et occupations d'usines de juin 1936 est si lourde d'événements et de bonds historiques que nous aurions tendance à oublier ou, au moins, sous-estimer ce grand mouvement social. Pourtant, il fait partie de la trame historique de la période que nous vivons, il ne se sépare en rien des grandes secousses qui la marquent pas même de la guerre mondiale dont la préparation a agi sur lui au point d'en infléchir le cours. Les grandes leçons que les ouvriers doivent en tirer n'ont rien perdu de leur valeur ; au contraire, elles serviront au redressement du mouvement ouvrier et l'armeront pour de prochaines victoires.

Où les masses dépassent largement les chefs

On a beaucoup discuté — et on n'a pas fini de le faire — sur la genèse des mouvements de juin 1936. Faut-il en chercher l'origine dans les mots d'ordre d'une organisation, ou bien faut-il y voir une explosion due à la « spontanéité des masses » ? Il est hors de doute que c'est ce dernier phénomène qui ressort par dessus tout de l'étude objective du mouvement, et c'est ce qui le rend si intéressant et si riche d'enseignements pour le militant ouvrier. Mais il ne serait pas juste de n'y voir que cela : il faut le replacer à l'époque de son déclenchement, c'est-à-dire au lendemain des élections qui venaient de porter le Front populaire au pouvoir. Les ouvriers avaient pris au sérieux les promesses qu'on venait de leur prodiguer ; des revendications comme celle des congés payés par exemple, que peu d'entre eux auraient osé envisager quelques semaines auparavant, les avaient littéralement enthousiasmés ; c'est ce qu'ils avaient retenu et compris, et non pas les desseins véritables des protagonistes du Front populaire qui ne visaient qu'à l'union sacré pour la paix sociale et la préparation de la guerre impérialiste. Ce « malentendu » allait bientôt donner au mouvement son ampleur et sa signification profonde, en même temps qu'il allait précipiter son étranglement et sa fin.

Certains ont incriminé les manœuvres du parti communiste qui, dans le but de gêner et mettre au pied du mur le partenaire socialiste, aurait provoqué les grèves. Il est possible et probable que les premiers mouvements aient été « suscités » ; la grève sur le tas et l'occupation des ateliers avaient d'ailleurs été expérimentées dans des cas isolés au cours des mois précédents. Mais il est encore plus certain que les chefs ont joué là avec le feu ; très rapidement, ils furent débordés, étonnés de voir le mouvement gagner de proche en proche et s'étendre bientôt à toutes les industries, petites et grandes, embrassant toutes les couches de travailleurs, y compris celles réputées jusqu'ici comme timorées et jusque dans les coins du territoire les moins soumis à la propagande syndicale. Il serait, certes, intéressant d'essayer de déceler toutes les petites causes qui déclenchèrent l'explosion ; on y découvrirait même certaines manœuvres patronales. Mais la cause réelle et profonde réside sans conteste dans la situation d'exploitation et d'oppression que la classe ouvrière avait connue au cours d'une crise assez longue et dont elle jugeait le moment venu de sortir. Pour elle, l'heure de la revanche avait sonné.

L'originalité du mouvement

Pour la première fois en France (il y avait eu en Italie, en 1932, des occupations d'usines, dans une situation très différente), les ouvriers ne se contentaient pas de se mettre en grève en abandonnant l'usine morte à leur patron. Ils inauguraient une méthode nouvelle de lutte de classes qui révèle incontestablement un stade supérieur de leur prise de conscience, pour, ensuite, « reprendre les manivelles » dans des conditions toutes nouvelles (on verra qu'ils n'en sortirent que demi-vainqueurs, et, à plus d'un titre, demi-vaincus). Ils n'en étaient pas à cette idée que l'usine pouvait fort bien se passer de patron et qu'ils n'avaient plus qu'à faire tourner pour leur propre compte ces machines qu'ils venaient d'abandonner, encore que cette opinion se fit jour quelquefois. Mais ils établissaient un lien nouveau entre les usines et eux, ils revendiquaient plus ou moins consciemment sur leurs entreprises un droit dépassant celui du salarié ; ils s'en faisaient déjà les « occupants », les « possesseurs », sinon encore les propriétaires.

Il faudrait beaucoup de lignes pour faire revivre les jours passionnés et passionnants que les ouvriers vécurent alors : les piquets de surveillance, de ravitaillement, les équipes de sécurité, les cuisines et dortoirs, les jeux, les meetings intérieurs et les fêtes, les initiatives les plus imprévues et les plus judicieuses, le sérieux et l'allant, et surtout les comités de grève, leur esprit de décision, leur autorité, leur liaison, leurs délégués parmi lesquels se révélèrent de véritables « chefs » sortis du rang, dont assez peu cependant devaient se retrouver ensuite aux différents échelons de la hiérarchie syndicale. On verra tout à l'heure pourquoi.

Pour la première fois aussi, on put constater un commencement d'union entre les techniciens, la « maîtrise », et les ouvriers. Elle ne fut pas encore complètement générale (dans beaucoup d'usines les « cadres » avaient été autorisés à sortir), mais il y eut déjà de beaux exemples de solidarité entre les différentes catégories de producteurs. Il est hors de doute que, à partir de juin 1936, la cassure sociale et humaine entre les salariés et ceux qu'on appelait les « collaborateurs » du patron, est désormais supprimée.

Juin 1936
ne sera pas oublié

Les « chefs » officiels réagissent, contrôlent le mouvement.., et l'enterrent

Assez rapidement, il faut le reconnaître, les « dirigeants », un moment débordés et bousculés, réussirent à s'installer à la tête du mouvement et à « l'organiser » à leur manière. Et d'abord, les députés et chefs communistes, avec même les spécialistes syndicaux. Non pas les vieux réformistes, complètement stupéfiés et même indignés, que l'on ne vit guère dans les usines (ils n'apparurent que dans la phase de liquidation bureaucratique, la phase des pourparlers « sérieux » où ils excellèrent). Mais les jeunes cadres du « parti », accoutumés au travail de masse et que la pratique encore récente de la lutte de classes avait rompus aux techniques des batailles ouvrières.

Il n'y aurait lieu d'ailleurs que de les en féliciter et de rendre justice à leur capacité d'organisation, si cette « prise en charge » du mouvement spontané ne devait bientôt aboutir, par leurs soins diligents, à la limitation, puis à l'étouffement, puis à la fin dans les impasses des couloirs ministériels, vers les chausse-trappes de l'arbitrage obligatoire, tandis que, très rapidement, le patronat et la réaction relevaient la tête et reprenaient du poil de la bête.

L'intervention des « chefs » se traduisit par l'adjonction du drapeau tricolore au drapeau rouge qui flottait déjà sur les « boîtes », puis par la restriction des pouvoirs des comités de grève élus, le freinage des initiatives jugées trop audacieuses, l'élimination sournoise des « meneurs » non suffisamment « dans la ligne ». Le règne des « dirigeants responsables » s'était assuré, et bientôt apparurent dans leurs articles et discours ces expressions demeurées fameuses, comme : « tout n'est pas possible » ou « il faut savoir terminer une grève ! ». Ils surent, en effet, la terminer. Qu'un tel mouvement ait pu finalement aller se perdre sur « les accords Matignon », voilà qui ne laisse pas d'être ahurissant !

Les conclusions du mouvement, ou comment la locomotive stoppée à mi-pente, la redescend.

Des augmentations substantielles de salaires, surtout pour les « couches les plus exploitées » ; les cinq jours de huit heures ; les congés payés ; la reconnaissance des délégués ouvriers ; les conventions collectives ; l'afflux de nouveaux syndiqués : tout cela, certes, n'est pas négligeable. La montagne n'avait pas accouché d'une souris. Mais il fallait garantir ces importantes conquêtes ; il fallait surtout exalter et garder intacts les moyens de lutte qui venaient si bien de faire leurs preuves. C'est tout le contraire que l'on fit : on ne voulut pas entendre parler de transformer les comités de grève en comités d'entreprise qui auraient conquis des droits de plus en plus larges ; on vota l'arbitrage obligatoire qui cassa les reins à l'action directe et transforma les militants en mauvais juristes ; on décréta « la pause » ; on défendit sans conviction, puis on abandonna l'échelle mobile, seule garantie du salaire réel.

Les résultats ne se firent pas attendre. Quelques mois après, la hausse des prix avait annihilé l'accroissement momentané du pouvoir d'achat, la semaine de quarante heures était sabotée, et Paul Reynaud pouvait s'écrier : « Finies les files de tandems des samedis d'hier ! » La réaction tenait le haut du pavé.

Comment conclure ? sinon en disant que les mêmes questions se posent aujourd'hui et se retrouvent devant la même tactique pseudo-savante de chefs dont le chauvinisme et le ministérialisme ont aggravé les tares. Les syndicalistes révolutionnaires luttent encore pour l'échelle mobile. Et ils font confiance à l'instinct et à l'intelligence de la classe ouvrière, tout en se préparant à être capable de se porter à l'avant d'une nouvelle vague de fond. Car juin 1936 ne sera pas sans lendemain.

Imp. spéciale de « Front Ouvrier ».
Le Directeur-Gérant : PENNETIER.